



Mont sur Lausanne, le 3 décembre 2007

DEMANDE DE CONCESSION RADIO

POUR

Rouge fm SA

**Concession avec mandat de prestations sur la zone de l'arc
lémanique No2**

1. Résumé et vue d'ensemble du projet

1. Résumé et vue d'ensemble du projet

1.1 En date du 1^{er} juillet 2005, Rouge fm est née. Sa création s'est appuyée à la fois sur les 15 ans d'expérience de Radio Framboise et sur un projet d'entreprise pour faire de Rouge fm la référence en terme de radio pour les jeunes et jeunes adultes romands. Rouge fm est au bénéfice, depuis le 1^{er} mai 2005, d'une concession qui octroie le droit de diffuser un programme radio par voie terrestre hertzienne sur la bande FM. La zone couverte correspond à la région no 4 « Vaud » et est au bénéfice d'une extension de zone sur l'agglomération de Genève depuis mars 2007.

Rouge fm SA demande à pouvoir bénéficier de l'une des 4 concessions avec mandat de prestations de la zone de diffusion « Arc Lémanique No 2 ».

1.2 **Rouge fm souhaite poursuivre demain ce qui fait son succès aujourd'hui.**

Rouge fm développe un programme sur la base d'un format « Musique - Divertissement » avec de l'information locale. Avec ce format orienté en priorité vers un auditoire 15 – 44 ans. Rouge fm connaît un succès grandissant et une audience de plus de 102'000 auditeurs quotidiens uniques du lundi au vendredi et de plus de 95'000 auditeurs quotidiens uniques du lundi au dimanche (base Radiocontrol du premier semestre 2007). L'incidence bénéfique de l'extension sur Genève ne se fait pas encore sentir sur les résultats de la première partie de 2007. Le potentiel de développement de la station reste encore important. Rouge fm SA a rencontré son public et est devenue aujourd'hui la radio privée leader en Suisse romande auprès des jeunes et jeunes adultes.

Dans le cadre de son programme, Rouge fm assure la couverture des événements locaux diurnes et nocturnes sur le canton de Vaud puis petit à petit sur le canton de Genève. Rouge fm est l'un des partenaires radios privilégiés des grands événements locaux culturels, associatifs, sportifs et de divertissements de sa zone de diffusion.

Les programmes d'animation et d'information sont produits par Rouge fm et s'adressent maintenant à l'ensemble de la zone de diffusion couverte. Tout au long de la journée, les journaux et flashs d'information préparés par la rédaction informent les auditeurs de la zone et couvrent en priorité l'actualité locale politique, économique, sociale, culturelle et sportive.

Pour traiter l'information, notre rédaction est présente physiquement à la fois sur le canton de Vaud et celui de Genève.

La diffusion de nos émissions peut se faire soit du site du Mont sur Lausanne, soit de celui de Genève.

Au delà de la diffusion OUC, Rouge fm a développée une politique liée aux nouvelles technologies pour accompagner les évolutions de l'écoute de la radio chez les jeunes et jeunes adultes. Notre site Internet www.rougefm.com, à la fois un prolongement et un complément des programmes diffusés en fm, est vraisemblablement le site radio le plus consulté en nombre de visiteurs uniques en Suisse romande. Rouge fm a lancé sur 2005/2006, deux Web Radios thématiques Radiosport.ch et Rougeplatine.com. Ces deux radios diffusées sur Internet sont maintenant des références dans leur domaine.

Rouge fm s'appuie aujourd'hui sur une équipe de professionnels, des moyens techniques entièrement renouvelé en 2005 et des nouveaux locaux depuis août 2007. Rouge fm s'attache à renforcer son métier de producteur de programmes et à capitaliser sur tous les moyens de diffusion à disposition (la FM, Internet, téléphone portable, DAB + demain).

Rouge fm porte haut « les couleurs » de la Suisse romande et participe à la richesse et à la diversité du paysage radiophonique romand.

2. Identité du requérant

2. Identité du requérant

2.1 Indications générales concernant le requérant

a) Raison sociale

Rouge fm SA

b) Siège social

Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante :

En Budron A6
1052 Mont sur Lausanne

L'adresse du siège social est en cours de modification suite au déménagement de Rouge fm SA au Mont sur Lausanne.

Tél. : 021 654 60 10

Fax : 021 654 60 11

Site Internet : www.rougefm.com

Administrateurs : Frédéric Piancastelli, Président
Filippo Ryter, Administrateur
Valérie Steinauer, Administratrice

Annexe 1 : Extrait du registre du commerce de Rouge fm SA

c) Représentant compétent devant l'Ofcom

Monsieur Frédéric Piancastelli
Chemin de Haute- Brise 5A
1012 Lausanne
Téléphone : 021 654 60 10
Adresse électronique : frederic.piancastelli@rougefm.com

d) Effectifs

Rouge fm SA emploie à ce jour près d'une trentaine de personnes à temps plein ou à temps partiel dans des fonctions liées à l'animation, la rédaction, la technique et à l'administration.

2.2 Organisation et composition

a) Forme juridique

Rouge fm SA est une société anonyme au capital de CHF 3'000'000. Le capital-actions est divisé en 7'740 actions nominatives de CHF 200, privilégiées quant au droit de vote et 1'452 actions nominatives de CHF 1'000, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité.

Annexe 2 : Statuts de la société Rouge fm SA

b) Organisation et structure

- Pour la partie opérationnelle, l'organisation a été mise en place afin d'optimiser la structure globale de coûts tout en assurant une réactivité et une flexibilité importantes. Cette organisation permet de se focaliser sur le cœur de l'activité de Rouge fm: la production de programmes et la diffusion sur l'ensemble de sa zone. La structure générale est la suivante :
 - Ø **Une direction générale** : assure le management opérationnel et financier de la société et s'assure de l'atteinte des objectifs fixés par le conseil d'administration.
 - Ø **Une direction des programmes** dirigée par un Chef d'antenne et de la marque Rouge fm. Il assure la bonne implémentation à l'antenne du format définit et a la responsabilité de la grille de programme. Il manage les effectifs animation, programmation musicale, production et support antenne. Pour la partie liée à la marque, il définit et valide les partenariats et les événements qui engagent l'image de Rouge fm.
 - Ø **Une rédaction** pilotée par un rédacteur en chef en chef qui définit la ligne rédactionnelle et s'assure de son implémentation à l'antenne et sur le terrain. Il manage l'ensemble des journalistes de la rédaction. La rédaction est commune pour Rouge fm et Radio Lac.
 - Ø **Un département technique** : il s'assure du bon fonctionnement technique de la diffusion du programme sur l'ensemble de la zone de concession. Ce département est mutualisé pour Rouge fm et Radio Lac.
 - Ø **L'équipe de management** qui intervient pour Rouge fm est composée de professionnels de la radio avec, pour la plupart, près de 15 ans d'expérience dans le domaine des médias électroniques.
- **Annexe 3** : Organigramme de Rouge fm SA
- **Annexe 4** : Règlement interne de Rouge fm SA

c) Organes directeurs

- **Le conseil d'administration de Rouge fm SA est composé de 3 personnes** : Messieurs Frédéric Piancastelli, président, et Filippo Ryter, administrateur ainsi que Madame Valérie Steinauer, administratrice. Il se réunit régulièrement et aussi souvent que la bonne conduite des affaires l'exige pour définir les orientations de l'entreprise, s'assurer des moyens mis à la disposition des opérationnels pour atteindre les objectifs, mesurer les résultats et envisager des mesures correctrices. Le directeur général présente au conseil d'administration les budgets prévisionnels.
- Domicile et nationalité des membres du conseil d'administration
Monsieur Frédéric Piancastelli de nationalité française et domicilié à Lausanne
Monsieur Filippo Ryter de nationalité Suisse et domicilié à Savigny
Madame Valérie Steinauer de nationalité Suisse et domiciliée à Echandens

d) Capital-actions et droit de vote

La structure actuelle du capital-actions de Rouge fm SA est la suivante :

- VTS Holding SA : 54,12 % du capital-actions et 56,85% des droits de vote
- Maxiris SA : 40,55% du capital-actions et 40,97% des droits de vote.
- Stefano Allocco : 0,33% du capital-actions et 0,54% des droits de vote
- Manor : 1,67% du capital-actions et 0,54% des droits de vote
- David Brett : 3,33% du capital-actions et 1,09% des droits de vote

Annexe 5 : Registre des actionnaires de Rouge fm SA

La structure du capital-actions va évoluer et se présentera de la façon suivante d'ici le printemps 2008.

- Unicast SA : 94.67 % du capital actions et 97.82 % des droits de vote.
- Stefano Allocco : 0,33% du capital actions et 0,54% des droits de vote
- Manor : 1,67% du capital actions et 0,54% des droits de vote
- David Brett : 3,33% du capital actions et 1,09% des droits de vote.

e) Rapport de gestion – Compte de résultats et Bilan 2006

Vous trouverez en **annexe 6**, les comptes annuels 2006 ainsi que le rapport de gestion.

Les comptes annuels 2007 seront remis à l'Ofcom d'ici au 30 avril 2008.

Le nouvel organe de révision sera PricewaterhouseCoopers SA, succursale de Neuchâtel, dès fin 2007 pour l'exercice 2007.

2.3 **Activité de Rouge fm SA dans le domaine des médias**

- a) Rouge fm SA a une activité de producteur de programmes et de diffuseur audios. Son activité s'exerce en Suisse.
- b) Rouge fm SA est actuellement actionnaire d'un autre diffuseur, Radio Lac SA, au bénéfice d'une concession OUC. La participation se monte à 20,83%.
- c) Rouge fm SA entretient une collaboration étroite avec Radio Lac SA. Des synergies sont en place entre les deux entreprises notamment sur la partie technique, administrative et sur l'information avec la mise en place depuis avril 2007 d'une rédaction commune aux deux diffuseurs (Rouge fm et Radio Lac)

2.4 **Indications sur les participations individuelles dans Rouge fm SA**

- a) Aucune personne physique ne détient des parts d'au moins 5% du capital-actions ou des droits de vote.

b) Personnes morales détentrices d'au moins 5% du capital ou des droits de vote

Avec l'évolution de la structure du capital-actions, les personnes morales qui détiendront au moins 5% du capital-actions ou des droits de vote seront les suivantes :

- **Unicast SA** : société anonyme de droit Suisse dont le but est la fourniture de prestations de service et la prise de participations dans le domaine des médias, en particulier la radio, les prestations de services dans le domaine du marketing et des télécommunications et les conseils y relatifs.

- **Unicast SA** détiendra 94,67 % du capital-actions de Rouge fm et 97,82 % des droits de vote.

- **Adresse du siège social de Unicast SA** : En Budron A6
1052 Mont sur Lausanne

- **Le conseil d'administration d'Unicast SA** sera composé de :
 - Ø Monsieur Hugues de Montfalcon de Flaxieu, président et administrateur
 - Ø Monsieur Frédéric Piancastelli, administrateur
 - Ø Monsieur Filippo Ryter, administrateur

- **Le directeur d' Unicast SA** est Monsieur Frédéric Piancastelli

- **Le capital-actions de la société Unicast SA** sera détenu de la manière suivante :
 - Ø VTS Holding SA : 60 %. Société de droit Suisse détenue à 100% par Madame Valérie Steinauer de nationalité Suisse.
 - Ø Maxiris SA : 40%. Société de droit Suisse détenue par Mr Hugues de Montfalcon de nationalité française, domicilié en Suisse et titulaire d'un permis C

- La société Unicast SA regroupera les activités concessionnées.

Annexe 7 : Extrait à ce jour du registre du commerce d' Unicast SA
L'organe de révision d'Unicast SA sera PricewaterhouseCoopers SA,
Succursale de Neuchâtel, à compter de fin 2007

c) Prêts assurés à Rouge fm SA d'au moins 25% du capital

Actuellement, la société Maxiris SA possède un compte courant actionnaire d'un montant de CHF 2'880'000.

3. Programme

3. Programme

3.1 Type de programme

a) Description du programme

Nom du programme : Rouge fm

Le programme est diffusé 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an. Le programme Rouge fm est basé sur un format « Musique – Divertissement » avec de l'information locale. Il est destiné en priorité à un auditoire entre 15 et 44 ans avec un cœur de cible 20 – 35 ans.

Les programmes diffusés à l'antenne sont produits par Rouge fm dans les studios au Mont sur Lausanne. Les émissions sont, dans la grande majorité, diffusées en direct de nos studios et parfois délocalisées en fonction des événements romands ou de l'actualité. Les journaux et les flashes sont préparés par la rédaction et diffusés en direct.

La grille de programme est organisée suivant une logique semaine (lundi au vendredi) et week end (samedi et dimanche)

Les dénominateurs communs du contenu des programmes de Rouge fm sont l'interactivité et la convivialité avec les auditeurs. L'animation doit favoriser l'établissement d'un rapport de complicité entre l'auditeur et l'animateur.

Vous trouverez en **annexe 8**, la grille indicative des programmes semaine et week end hors information.

Ø L'animation

La grille de programme actuelle de la semaine est structurée de la façon suivante :

- Le matin

De 6h à 9h, un Morning appelé « Rouge Café » puis une tranche 9h – 12h. Les deux émissions sont animées en direct avec une alternance de musique, de chroniques pour améliorer le quotidien des auditeurs, donner des informations pratiques, d'interviews de personnalités de la vie romande, de couverture des événements locaux.

Chaque jour, une thématique différente est abordée : People, Zapping TV – Radio - Internet, Cinéma –Télévision.

- La mi journée

De 12h à 14h, la priorité est donnée à une émission parlée (talk) avec une forte interactivité avec les auditeurs. Avec l'émission « Les Patriotes », l'humour et l'impertinence sont au rendez vous. Cette émission produite et animée par une équipe de 5 personnes est unique en Suisse romande. Elle a été nominée à l'élection de la meilleure émission européenne de showbiz au « European Radio Awards » à Barcelone. « Les Patriotes » sont arrivés à la seconde place.

- L'après midi et la fin de journée

De 14h à 16h, le programme est à dominante musicale avec des chroniques et des interventions en direct sur des événements locaux.

De 16h à 20h, l'accent est mis essentiellement sur les nouveautés et les tendances musicales, des informations sur les artistes. Des « show case » d'artistes en direct dans nos studios sont organisés. Rouge fm se délocalise dans des pubs et des bars pour des « afterworks » très fréquentés par les auditeurs cœur de cible de la station.

- Le soir et la nuit

De 20h à 24h, le programme est essentiellement musical soit en ligne avec la programmation de la journée, soit au travers de thématiques.

- **De 00h00 à 6h**, le programme est une alternance de rediffusions (meilleurs moments), de programmes pré enregistrés et de diffusions de soirées en live de night clubs romands.

De plus, le programme de Rouge fm intègre les composantes suivantes :

- Tout au long de la journée entre 6h et 19h, Rouge fm a mis en place un dispositif « Inforoutes » pour informer les auditeurs de l'état des routes (bouchons et travaux).
- Dans chacune des émissions entre 6h et 20h, l'antenne fait référence ou assure la couverture des événements de sa zone de diffusion. Invités, interviews, présentations des événements, directs depuis la manifestation sont une composante forte du contenu des émissions. Cette proximité favorise la complicité entre les auditeurs et leur radio.
- Un Memento est diffusé 3 fois par jour pour informer nos auditeurs des événements locaux. Il met notamment en avant les manifestations de petites tailles et à faible budget souvent organisées par des associations.
- Des jeux mis à l'antenne avec des mécaniques souvent originales permettent aux auditeurs de participer et de rentrer en contact direct avec les animateurs. Les animateurs font ainsi partie du quotidien des auditeurs.

En ce qui concerne le Week End, la grille de programme met l'accent sur la musique, l'information routière pour les départs et retour, la météo, la présentation des meilleures soirées et des jeux en interactivité avec les auditeurs plus disponibles que le reste de la semaine. Le samedi est également une journée privilégiée pour couvrir sur place les événements locaux en direct.

Ø La Musique

Rouge fm propose un choix musical riche et varié à destination des jeunes et jeunes adultes romands. La musique de Rouge fm est orientée à 75% sur les nouveautés (hits, pop/rock, variété francophone ou R&B) et à 25% sur des titres golds et récurrents. La répartition entre musique anglophone et francophone est d'environ 75% - 25%.

La scène Suisse est mise en avant dès que l'artiste ou le groupe rentre dans le format musical de la radio. Des « shows Case » sont organisés au sein de la radio.

Des émissions avec des thématiques musicales « Electro – Dance – House » sont en place le vendredi et le samedi soirs dans l'émission Rouge Platine. Rouge fm a développée de forts partenariats avec les night clubs de sa zone de diffusion qui lui permette de diffuser à l'antenne des soirées en live presque tous les week end. Des partenariats sont également en place avec les maisons de disques pour des opérations avec des artistes correspondant au format musical de Rouge fm.

La programmation musicale de Rouge fm est produite par un programmeur musical aidé par des outils professionnels Selector/RCS. Le système de programmation est parfaitement intégré dans la chaîne de diffusion.

La musique est une composante importante du programme. Elle est traitée avec professionnalisme au même titre que le reste de la grille.

Ce savoir faire permet également à Rouge fm de proposer des programmes musicaux sur Internet avec ses Web radios.

Ø l'information

Rouge fm possède une culture de l'information avec une prédominance pour le traitement de l'actualité locale et régionale. La rédaction est composée de journalistes professionnels. Elle est placée sous la responsabilité d'un Rédacteur en Chef qui est le garant de la ligne éditoriale de la radio. Elle est complétée par des pigistes en cas d'importantes manifestations notamment sportives.

Le traitement de l'information tient compte de la cible de Rouge fm et du format de la radio. L'information doit être rythmée, percutante et sur la base de journaux et flash courts.

Les principaux rendez-vous à l'antenne se situent aux grandes heures d'écoute et sont les suivants :

- **11 journaux et flashes quotidiens en semaine** : 6h, 6h30, 7h, 7h30, 8h, 8h30 le matin. 12h pour la mi-journée. 17h, 17h30, 18h et 18h30 pour la fin de journée.
- **6 journaux et flashes le week end** répartis entre le samedi matin et le dimanche après-midi.
- **Une revue de presse** le matin du lundi au vendredi
- **Emissions spéciales** en semaine ou le week-end dans le cadre d'événements programmés (ex : élections, votations ou événements sportifs) ou exceptionnels (ex : attentat...).
- **En cas de catastrophes naturelles et épidémies**, l'ensemble des équipes de journalistes est mobilisé pour diffusion d'information permanente ou par flash, 24h/24h en semaine et le week end.

Les journaux et les flashes d'information sont préparés et diffusés par la rédaction. Ils sont illustrés par des interviews et des reportages issus directement du travail sur le terrain de nos journalistes. Les principales conférences de presse du canton de Vaud et du canton de Genève sont couvertes par nos équipes. Dans le cadre d'événements particuliers liés à l'actualité comme les votations et les élections, un dispositif est mis en place en amont pour présenter les enjeux et des directs pour donner les résultats avec les réactions des candidats.

Les sujets nationaux et internationaux sont traités essentiellement grâce à la source ATS.

Ø Les écrans publicitaires

Les écrans publicitaires sont diffusés deux fois par heure. Les spots publicitaires diffusés sont conformes à la loi.

b) Part des émissions dont le contenu est directement lié à la zone de diffusion

Le programme de Rouge fm est par nature construit pour s'adresser aux auditeurs de notre zone de diffusion.

Du lundi au vendredi de 5h à 20h, le contenu des émissions est lié à la zone de diffusion soit 15h par jour (63%). Entre 20h et 2h, le programme essentiellement musical n'est pas uniquement lié à la zone de diffusion mais il est produit au sein des studios Rouge fm soit 6h par jour (25%). Entre 2h et 5h avec les rediffusions de la veille, le programme est lié à la zone de diffusion soit 3h par jour (12%).

c) Une équipe d'animateurs et de journalistes de qualité.

Le projet d'entreprise de Rouge fm SA a su permettre à la société de recruter des professionnels reconnus et également de former des jeunes talentueux. C'est l'équilibre et la mixité des talents qui sont aujourd'hui, l'une des composantes du succès de Rouge fm.

La mise en place d'une rédaction commune permet d'enrichir le métier de chacun des journalistes.

3.2 Mandat de prestations

Rouge fm SA a mis en place les moyens et les systèmes pour répondre aux exigences liées aux articles 44 LRTV et 42 ORTV.

a) Gestion de la qualité rédactionnelle

Dans le cadre de la reprise de Radio Lac, une rédaction commune a été mise en place pour traiter l'information des deux stations Rouge fm et Radio Lac. L'objectif de cette mutualisation est de renforcer le traitement et la production d'information au profit des auditeurs des 2 stations. Chaque radio a sa propre ligne rédactionnelle et entend la garder.

1) Ligne rédactionnelle Rouge fm

La rédaction sous la responsabilité du rédacteur en chef a défini pour Rouge fm, en collaboration avec la direction, une ligne rédactionnelle qui est la suivante :

- Rouge fm doit offrir une information complète et de qualité aux auditeurs des cantons de Vaud et de Genève.
- La rédaction traite de sujets politiques, culturels, de société et sportifs dans ses différents rendez vous quotidiens, sept jours sur sept.
- La rédaction traite en priorité l'information de l'ensemble de sa zone de diffusion. Les dossiers politiques importants vaudois et genevois sont traités en priorité par rapport aux autres dossiers romands. Les sujets nationaux et internationaux sont traités dans un second temps et de façon plus synthétique.
- La ou le journaliste peut terminer son flash ou son journal par une information plus légère.
- Les journalistes doivent, sur un sujet donné, refléter l'ensemble des opinions et les intérêts différents.

- L'auditoire de Rouge fm se situe principalement entre 15 et 44 ans. La forme des journaux et des flashes doit tenir compte de cette cible. Elle doit être rythmée et percutante.
- Le travail sur le terrain est l'une des priorités de la rédaction. Avec ses deux bureaux au Mont sur Lausanne et à Genève, elle peut ainsi couvrir les conférences de presse importante des deux cantons. Les journalistes réalisent également des sujets originaux, des reportages ou enquêtes afin d'alimenter les informations de Rouge fm.
- Pour la rédaction du journal ou du flash, c'est la primeur et l'importance de l'information qui dicte l'ordre de passage à l'antenne. Le format standard est le suivant : informations locales/régionales, nationales, internationales, sportives et météo.

La ligne rédactionnelle Rouge fm est communiquée et expliquée à l'ensemble des journalistes.

2) Processus de vérification des objectifs

Au niveau de l'information Rouge fm, les processus de base sont les suivants :

- **Séance de rédaction quotidienne** : il s'agit de s'assurer de bien traiter les informations importantes et de faire face à l'actualité du jour.
- **Séance de rédaction avec l'ensemble des journalistes** : une fois par semaine. Elle est pilotée par le rédacteur en chef. Elle a pour objectif de revenir sur le traitement qualitatif des informations de la semaine écoulée et sur les grands rendez vous programmés de la semaine qui suit. La mise en place d'une rédaction commune a favorisé le benchmark entre les journalistes.
- **Conférences de presse** : planification quotidienne sur la base d'un tableau par site géographique visible par tous.
- **Un plan Antenne** est rédigé et envoyé à l'ensemble des journalistes pour chaque opération spéciale comme par exemple des votations ou des élections.
- **Séance de communication avec la direction** : au moins deux fois par an. Elle a pour objectif de communiquer aux journalistes les résultats et les orientations de l'entreprise et surtout de répondre aux questions.
- **Entretien individuel** avec appréciation et fixation d'objectifs : une fois par an. Cet entretien est mené par le rédacteur en chef. Ce processus fera l'objet d'une formalisation écrite sur la base d'un document standard à compter du premier trimestre 2008.
- **L'organisation en « open space »** à la fois sur Lausanne comme sur Genève favorise la communication entre les journalistes de la rédaction commune.

3) Effectifs

La mise en place d'une rédaction commune entre Rouge fm et Radio Lac a permis de constituer une équipe de 12 personnes.

La répartition est la suivante :

- 7 journalistes RP
- 2 journalistes, non inscrits RP avec une forte expérience professionnelle
- 1 stagiaire RP (RP à l'été 2008)
- 2 stagiaires de courte durée

Au vu du format information de Rouge fm, nous pouvons considérer que l'équivalent de 5 effectifs couvrent l'information pour Rouge fm.

A ce jour et en plus de l'équipe de journalistes de la rédaction, Rouge fm a, dans ses effectifs, deux animateurs qui sont journalistes RP.

Les journalistes sont dotés de moyens techniques pour assurer des prestations de qualité. Pour le terrain, Rouge fm possède deux voitures d'entreprise et des systèmes d'enregistrement micros Nagra et Marantz 100% numérique. L'ensemble des journaux et des flashes est produit dans les studios décrits 3.3.a.

b) Gestion de la qualité pour l'antenne Animation

Rouge fm a défini un format antenne. Le programme a été construit pour être en ligne avec ce format. Ce format doit être tenu au quotidien par les animateurs au sein de chacune des émissions. Des processus sont en place pour le vérifier et faire les corrections nécessaires.

1) Processus de vérification des objectifs

Au niveau de l'antenne animation, Rouge fm a mise en place les processus de base suivants pour vérifier l'atteinte des objectifs :

- **Séance de programmation musicale** : une fois par semaine en présence du chef d'antenne et du programmateur musical. Cette séance définit les entrées et sorties du programme musical diffusé sur Rouge fm.
- **Pige antenne** par le chef d'antenne des émissions pour coaching et contrôle. Le coaching du chef d'antenne se fait en priorité auprès des plus jeunes et des plus récents.
- **Une newsletter hebdomadaire** adressée aux collaborateurs de l'antenne pour les informer des spécificités des émissions de la semaine suivante (invités, jeux, opérations extérieures).

- Une fiche est réalisée pour chaque **opération à l'antenne** et envoyée par l'assistante antenne à l'ensemble des collaborateurs Rouge fm impliqués.
- **Séance avec les animateurs** : une fois par trimestre pour faire un bilan des émissions de la période écoulée et présenter les modifications et réajustements pour les prochains mois.
- **Comité Antenne** entre la direction et le chef d'antenne. Ce comité a lieu une fois par mois et permet d'analyser les résultats d'audience, faire un bilan qualitatif des émissions et traiter les points relatifs aux effectifs.
- **Séance de communication** avec la direction : au moins deux fois par an. Elle a pour objectif de communiquer aux animateurs les résultats et les orientations de l'entreprise et surtout de répondre aux questions.
- **Réponse aux messages électroniques et demandes des auditeurs** sous la responsabilité du Chef d'Antenne. Les lettres plaintes sont traitées selon les cas par le Chef d'Antenne ou la direction.
- **Entretien individuel** avec appréciation et fixation d'objectifs : une fois par an. L'entretien est mené par le Chef d'Antenne. Ce processus sera formalisé par écrit sur la base d'un document standard à compter du premier trimestre 2008.
- **L'organisation en « open space »** à la fois sur Lausanne comme sur Genève favorise la communication entre les animateurs.

c) Conditions de travail et formations – perfectionnement des professionnels du programme

Les collaborateurs sont la richesse première de l'entreprise. Dans le cadre de l'activité de Rouge fm, les effectifs sont le poste le plus important dans le compte d'exploitation de la radio. Sur la base du budget prévisionnel, cette part représente 58% des charges d'exploitation.

Les éléments suivants sont des facteurs contributifs directs à la politique salariale Rouge fm :

- **Contrat de travail** : chacun des collaborateurs de Rouge fm a un contrat de travail.
- **Salaires** : La grande majorité des collaborateurs ont des salaires mensuels fixes avec une fiche de paie. Les salaires sont directement liés à trois éléments : le temps de travail notifié dans le contrat de travail, l'expérience et la fonction. En ce qui concerne les journalistes RP, l'objectif est de tendre le plus possible vers la grille de référence de la profession.
- **Temps de travail** : il est précisé dans le contrat de travail. Il est de 40h par semaine pour un poste à 100%.
- **Congés** : le nombre de jour de congés est précisé dans le contrat de travail. Il est de quatre semaines par an dont au moins deux semaines doivent être prises pendant les périodes d'été. Les congés sont planifiés en fonction des besoins des services.

- **Formation et perfectionnement** : chaque collaborateur suit une formation/coaching interne sous la responsabilité du chef d'antenne pour les animateurs et du rédacteur en chef pour les journalistes. Pour les journalistes, elle passe notamment par la bonne maîtrise de la ligne éditoriale, par des préparations à blanc de flashes avec corrections, par des réécoutes de piges avec corrections, par un débriefing immédiat après un journal ou un flash en direct à l'antenne, par la maîtrise des moyens techniques nécessaires au travail au quotidien. Rouge fm favorise le suivi par les journalistes du cursus CRFJ.
- **Appréciation et fixation d'objectifs annuels** : c'est l'un des fondements du futur processus qualité pour 2008.
- **Commission des effectifs** : cette commission sera mise en place à compter du premier trimestre 2008 et permettra d'avoir une vision synthétique au niveau de la direction des potentiels de l'entreprise. Elle est sous la responsabilité de la Direction en présence du Chef d'Antenne et du Rédacteur en chef. Chaque collaborateur aura un débriefing individuel de sa commission.
- « **Empowerment** » : chaque manager de Rouge fm incite les collaborateurs à la prise d'initiative et aux remontées d'informations. Les entretiens individuels et les réunions de service sont des moments privilégiés pour favoriser le développement de « l'empowerment ».

d) Mandat de programme dans le secteur de l'information

Le programme de Rouge fm est diffusé 24h sur 24 et 7 jours sur 7 et ce, sur l'ensemble de la zone de concession.

Les journaux et les flashes d'informations sont produits et diffusés dans les heures de grande écoute.

Les principaux rendez-vous à l'antenne sont les suivants :

- **11 journaux et flashes quotidiens en semaine** : 6h, 6h30, 7h, 7h30, 8h, 8h30 le matin. 12h pour la mi journée. 17h, 17h30, 18h et 18h30 pour la fin de journée.
- **6 journaux et flashes le week end** répartis entre le samedi matin et le dimanche après midi.
- **Une revue de presse** le matin vers 7h50
- **Emissions spéciales** en semaine ou le week-end dans le cadre d'événements programmés (ex : élections, votations ou événements sportifs) ou exceptionnels (ex : attentat...).
- **En cas de catastrophes naturelles ou épidémies**, l'ensemble des équipes de journalistes est mobilisé pour diffusion d'information permanente ou par flash, 24h/24h en semaine et le week end.

Pour renforcer la diffusion de l'information auprès des auditeurs, Rouge fm propose également sur ses sites Internet, les services suivants :

- Ecoute en différé des journaux et flashs d'information
- Flux ATS en permanence sur www.rougefm.com
- Flux ATS sports en permanence sur www.radiosport.ch
- Flux d'information au travers de la Rouge Box.

3.3 Production

a) Studios

Rouge fm peut s'appuyer sur les moyens techniques suivants :

- Les studios de diffusion sont répartis sur deux sites géographiques : le Mont sur Lausanne et Genève.
- Au Mont sur Lausanne, un studio de diffusion est dédié à Rouge fm plus un studio de back up qui peut être utilisé à tout moment. Ces deux studios sont climatisés. Le studio principal est entièrement numérique et a été changé mi 2005.
- A Genève, Rouge fm a la possibilité d'utiliser un studio de diffusion au sein des locaux de Genève.
- Rouge fm dispose de 7 postes de production au Mont sur Lausanne et 3 postes de production sur Genève. Le tout est mutualisé avec l'antenne de Radio Lac.
- La surface totale des studios de diffusion et de production est de l'ordre de 110 m².
- Un centre de modulation (CDM) sécurisé et climatisé avec l'ensemble des traitements de son et des serveurs de diffusion. Ce centre est situé au Mont sur Lausanne.
- Des plateformes sécurisées de production et de diffusion professionnelles avec logiciel RCS (linker- Selector – Master Control – Airwaves – Radioshow). Les plateformes sont 100% numériques et datent de mi 2005. La chaîne de traitement de son de type IDT est également récente et permet de satisfaire aux normes Ofcom.
- La production principale est équipée avec le logiciel Pro Tools.

Rouge fm possède aujourd'hui l'ensemble des moyens et des conditions techniques pour produire et diffuser des programmes de qualité pour les auditeurs de l'ensemble de sa zone de concession.

b) Effectifs

Les collaborateurs ont des contrats de travail à temps plein ou à temps partiel. La répartition par service est la suivante :

- Animation (animateurs – producteurs – programmeurs musicaux) : **10 à temps plein ou à temps partiel.**
- Rédaction : Nous avons mis en place depuis le printemps 2007 une rédaction commune Rouge fm – Radio Lac. Cette rédaction est répartie géographiquement entre le Mont sur Lausanne et Genève. Elle fournit l'information aux deux stations. Elle est constituée de 12 personnes dont 7 journalistes RP, 1 en formation RP au CRFJ, 2 journalistes expérimentés et non inscrits RP, deux en stage avec une volonté à terme d'intégrer le CRFJ. Sur les 12 effectifs, nous pouvons considérer que l'équivalent **de 5 effectifs** sont dédiés à l'information Rouge fm.
- Technique : **1**
- Administration : **2**

Plus de 10 collaborateurs (chroniqueurs, commentateurs, réalisateurs) peuvent intervenir de manière ponctuelle en plus des effectifs cités ci-dessus.

c) Collaboration programmatique

- Rouge fm a mis en place une collaboration régulière avec Radio Lac au travers d'une rédaction commune aux deux stations.. Cette rédaction est pilotée par un rédacteur en chef unique.
- Rouge fm a signé un contrat pour l'achat de 2 heures d'émissions hebdomadaires diffusée sur la BBC. Cette émission se nomme « Essential Sélection » et se définit comme l'un des shows électroniques les plus influents en Europe. Le show est également diffusé sur la radio Internet Rougeplatine.com.

4. Financement

4. Financement

4.1 Fonds propres

- Vous trouverez en **annexe 6** les comptes annuels 2006 révisés.
- Pas de réserve tacite
- Fonds propres : le montant des fonds propres nets devrait être de l'ordre de CHF 100'000 à la fin 2007.
- Pour respecter les directives de l'Ofcom et être en conformité avec l'article 725 alinéa 1 du Code des obligations, Rouge fm SA procédera sur le premier trimestre 2008 à un assainissement par réduction et augmentation simultanées de son capital-actions.

4.2 Fonds de tiers

- Rouge fm SA n'a pas contracté d'emprunt bancaire.

4.3 Plans

Vous trouverez en annexe, les différents plans demandés pour une période de 5 ans et structurés selon le plan comptable de l'Ofcom soit :

a) Le plan d'investissement et le plan d'amortissement

Ce plan d'investissement tient notamment compte d'un démarrage de la diffusion de Rouge fm dans les tunnels du canton de Genève à compter du 1 janvier 2008. Pour l'éventuel nouveau site de diffusion dans le Nord Vaudois, Rouge fm a pris le montant financier envoyé à l'Ofcom.

Pour rappel, l'ensemble des équipements liés aux studios de diffusion, de production, de traitement de son et la bureautique sont très récents. Ils datent de fin 2005 et de 2006.

Rouge fm SA ne fait pas apparaître dans ce plan d'investissement les éléments liés au DAB et ce par manque d'informations précises sur les montants et les dates réelles de démarrage. Rouge fm SA a la capacité d'adapter son financement à ses choix d'investissements futurs.

Annexe 9 : plan d'investissement et plan d'amortissement

b) Le compte prévisionnel de pertes et profits

Vous trouverez en annexe, le compte prévisionnel de pertes et profits pour les cinq prochaines années. Il tient compte d'une situation connue et maîtrisée des charges de Rouge fm SA, des amortissements actuels et futurs et des revenus issus du contrat entre Rouge fm SA et la société tierce Média Régie SA.

Annexe 10 : Compte prévisionnel de pertes et profits

c) Le bilan prévisionnel

Vous trouverez en annexe, le bilan prévisionnel pour les cinq prochaines années. Il tient compte de l'assainissement qui sera réalisé d'ici la fin du premier trimestre 2008.

Un litige en matière de TVA est actuellement pendant avec l'administration fiscale. Ledit litige est néanmoins sous contrôle de Rouge fm SA qui a mandaté un spécialiste TVA aux fins de suivre ce dossier et de le solutionner dans les meilleurs délais, ce en accord avec son organe de révision. Une provision d'un montant de CHF 600'000 sera passée dans les comptes de fin 2007.

Annexe 11 : Bilan prévisionnel

d) Le compte de flux d'espèces (fonds de liquidités)

Vous trouverez en annexe, le compte de flux d'espèces pour les cinq prochaines années. L'ensemble de l'exploitation de Rouge fm est financé par l'activité.

Annexe 12 : Compte de flux d'espèces

Dossier Rouge fm

Complément au point 4.1 : précisions sur l'assainissement

- La construction d u futur assainissement a été réalisé en collaboration avec PricewaterhouseCoopers SA et sera validé, dans sa réalisation, par leurs soins.
- Une assemblée générale extraordinaire sera tenue à cet effet
- L'assainissement sera effectué au travers des actionnaires principaux actuels (VTS Holding SA et Maxiris SA) ainsi que par les actionnaires minoritaires s'ils le souhaitent.
- Les comptes seront ainsi assainis au moment de l'octroi de la concession

4.4 Calcul des rendements

Rouge fm SA a signé une convention de commercialisation avec la société Média Régie SA. Cette convention couvre les aspects de commercialisation et de promotion gérés par Média Régie SA pour le compte de Rouge fm SA. Rouge fm SA, au travers de son système de planification publicitaire Airwaves, a la possibilité de façon automatique de sortir le nombre de secondes publicitaires diffusé (par exemple: par jour ou par annonceur). Ce logiciel de la société RCS est implémenté pour l'ensemble des programmes (Rouge fm, Radiosport, Rougeplatine et Radio Lac)

4.5 Indicateurs

Rouge fm SA a mis en place un système de reporting mensuel qui permet de suivre les éléments suivants :

- Résultats du mois et au cumul avec les écarts entre le plan et le réel du revenu, des charges d'exploitation par poste (diffusion et technique, salaires et frais pour la rédaction, l'animation et l'administration), les amortissements, le résultat financier.
- La trésorerie avec les écarts entre le plan et le réel.
- Le suivi du plan d'investissement
- En analytique, les coûts par programme et émission.

Indicateurs	Détail de ratios	2008	2009	2010	2011	2012
		CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Chiffres d'affaires		2'492'000	2'587'200	2'638'400	2'690'620	2'743'880
Profits	Bénéfice d'exploitation	54'800	141'200	169'900	250'620	282'880
Bénéfice net	Bénéfice net	64'372	106'950	135'650	216'370	248'630
Rendement sur CA	Bénéfice net / chiffre d'affaires	2.58%	4.13%	5.14%	8.04%	9.06%
Rendement de l'actif total (du capital propre)	Bénéfice net / moy. capital propre	2.61%	4.25%	5.14%	7.69%	8.16%
Rendement du capital - retour sur investissements	Bénéfice net / moy. capital total	3.31%	2.77%	3.64%	6.05%	6.85%
Immobilisations à terme	Capital propre + It / actif immobilisés	102.56%	91.96%	98.41%	108.41%	119.13%
Degré d'endettement	Capital étranger / capital total	58.05%	48.71%	34.12%	20.34%	17.83%
Rotation des créances	CA à crédit / solde débiteurs	10.27	9.96	9.91	9.84	9.81

5. Informations sur les conditions particulières

5. Informations sur les conditions particulières

a) Aspects liés aux droits du travail et aux conditions dans la branche

Ces aspects sont abordés dans le point 3.2 du dossier.

b) Système de gestion de la qualité

Le système de gestion de la qualité qui sera mis en place en 2008, sera commun à l'ensemble des sociétés sous le régime d'une concession (ex : Radio Lac)

Il part de la volonté stratégique des sociétés Rouge fm SA et Radio Lac SA de se positionner comme un groupe romand de médias électroniques spécialisé dans le divertissement et l'information.

Cet ensemble produit des programmes audios et audiovisuels et les diffuse sur ses propres réseaux ou les fournit à d'autres diffuseurs

La gestion de la qualité sera déclinée autour des quatre priorités de Rouge fm avec pour chacune un état désiré :

- **Fidéliser et satisfaire nos auditeurs**
Etat désiré « Les auditeurs actuels restent fidèles à Rouge fm et nous recommandent pour la qualité de nos programmes auprès des jeunes et des jeunes adultes romands »
- **Motiver et fidéliser nos collaborateurs**
Etat désiré « Les collaborateurs de Rouge fm sont compétents et reconnus comme les meilleurs professionnels du marché. Ils sont satisfaits de leurs conditions de travail. Ils agissent avec responsabilité et en équipe »
- **Accroître notre audience**
Etat désiré « Etre la radio privée numéro un en Suisse romande en terme d'audience chez les jeunes et jeunes adultes »
- **Etre profitable pour investir**
Etat désiré « Rouge fm gère son activité de façon à générer des profits suffisants pour permettre simultanément d'investir dans les programmes, d'assurer le développement de ses collaborateurs et d'investir dans la diffusion OUC et celles liées aux nouvelles technologies »

Le système de gestion de la qualité suivra la démarche suivante :

Stratégie Rouge fm → Les 4 priorités de Rouge fm → Etat désiré pour les 4 priorités
→ Les objectifs par priorité → Les actions prioritaires à mener pour l'atteinte des
Objectifs → Les processus et les documents clés qui les supportent.

La réussite de la mise en œuvre du système de gestion de la qualité a pour objectif
d'aboutir à des résultats soutenus et renforcés

Vous trouverez en **annexe 13** à titre d'exemple les documents suivants : Charte des
Journalistes, charte des animateurs, règlement intérieur (**annexe 4**), support à
L'entretien individuel d'appréciation et fixation d'objectifs.

c) Activités rédactionnelles et activités économiques

Les activités rédactionnelles sont indépendantes des activités économiques de
l'entreprise. Ce principe est édicté en règle dans la charte de la rédaction. La rédaction
est pilotée par un Rédacteur en Chef. Cette rédaction est mutualisée pour les stations
Rouge fm et Radio Lac. La partie économique est confiée, elle, à une régie publicitaire
Média Régie SA. Média Régie possède son propre système de management et ses
propres objectifs. La convention entre Rouge fm SA et Média Régie SA est la base de
la relation économique entre les deux entreprises.

Depuis sa création, Rouge fm SA n'a pas eu à gérer de plaintes concernant des cas de
mélanges entre les activités rédactionnelles et les activités économiques.

En terme de diffusion, les blocs publicitaires sont séparés du reste du programme par
un signal acoustique clairement identifiable. Il n'y a pas de blocs publicitaires au sein
des journaux, des flashes et de la revue de presse Rouge fm. La météo peut être
sponsorisée.

Cette séparation entre les activités rédactionnelles et les activités économiques sera
maintenue dans le cadre de la nouvelle concession « Arc lémanique » de Rouge fm.

d) Point sur les participations étrangères

Selon l'article 4.2 de l'appel d'offre public de l'Ofcom pour l'octroi de concessions avec mandat de prestations du 4 septembre 2007, le candidat est détenu par une personne morale Suisse (Unicast SA) dotée d'une participation étrangère minoritaire puisque son capital est de manière ultime détenue à 40% par Mr Hugues de Montfalcon de Flaxieu, citoyen français titulaire d'un permis C (cf ci-dessus 2.4 b), lequel agit par l'intermédiaire de la société de droit Suisse Maxiris SA qu'il détient à 100%.

La réciprocité est garantie dans le cas d'espèce puisque l'actionnaire Unicast SA est détenue à 40% par Monsieur Hugues de Montfalcon de Flaxieu, citoyen français domicilié en Suisse (permis C) par l'intermédiaire de Maxiris SA, et à 60% par VTS Holding SA, société de droit Suisse, détenue par Mme Valérie Steinauer, citoyenne Suisse.

En effet, les dispositions applicables au titre de la réciprocité sont les dispositions du droit français : dans ce cadre, la législation française du Conseil Supérieur de L'Audiovisuel (CSA), soit la loi no 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication prévoit à son article 40, paragraphe 2, que doit être considéré comme « personne de nationalité étrangère, pour l'application du présent article, toute personne physique de nationalité étrangère, toute société dont la majorité du capital social n'est pas détenue, directement ou indirectement, par des personnes physiques ou morales de nationalité française et toute association dont les dirigeants sont de nationalité étrangères ». A contrario, il résulte de ce qui précède que ne sont pas considérés comme des personnes étrangères les sociétés dont la majorité du capital est détenue par des ressortissants français. Il en découle que les conditions de contrôle de la nationalité sont garanties si l'organisme requérant est détenu par une société nationale dont l'actionnariat se compose d'un actionnaire majoritaire ayant la nationalité de l'état dans lequel la concession est requise. Tel est le cas en l'espèce non seulement de Rouge fm SA, mais également d'Unicast SA.

6. Diffusion

6. Diffusion

6.1 Diffusion technique par voie hertzienne

- Pour assurer la diffusion de son programme actuel par voie hertzienne, Rouge fm s'appuie sur 9 émetteurs répartis sur l'ensemble de sa zone. A chaque émetteur correspond une fréquence. Le spectre et la puissance des émetteurs sont en ligne avec les normes Ofcom. Rouge fm n'a d'ailleurs pas eu de problèmes avec l'Ofcom concernant sa diffusion. Pour régler les difficultés liées à la topographie d'une partie de sa zone, Rouge fm passe par l'intermédiaire d'un satellite de contribution ainsi que par des faisceaux hertziens.
- Dans le cadre de la zone de concession demandée « Arc Lémanique No2 », Rouge fm dispose donc déjà d'un réseau d'émetteurs pour la couvrir. Des adaptations notamment dans le Nord Vaudois peuvent être nécessaires. Celles-ci seront menées en collaboration avec l'Ofcom et ont été chiffrées à titre estimatif dans le plan d'investissement Rouge fm.
- Vous trouverez en **page 34**, le plan de diffusion Rouge fm avec une identification de la zone pouvant être adaptée dans le Nord Vaudois.

Rouge fm possède aujourd'hui l'ensemble des moyens et des conditions techniques pour diffuser de manière qualitative son programme à l'ensemble des auditeurs de sa zone de concession.

6.2 Diffusion du programme sur Internet

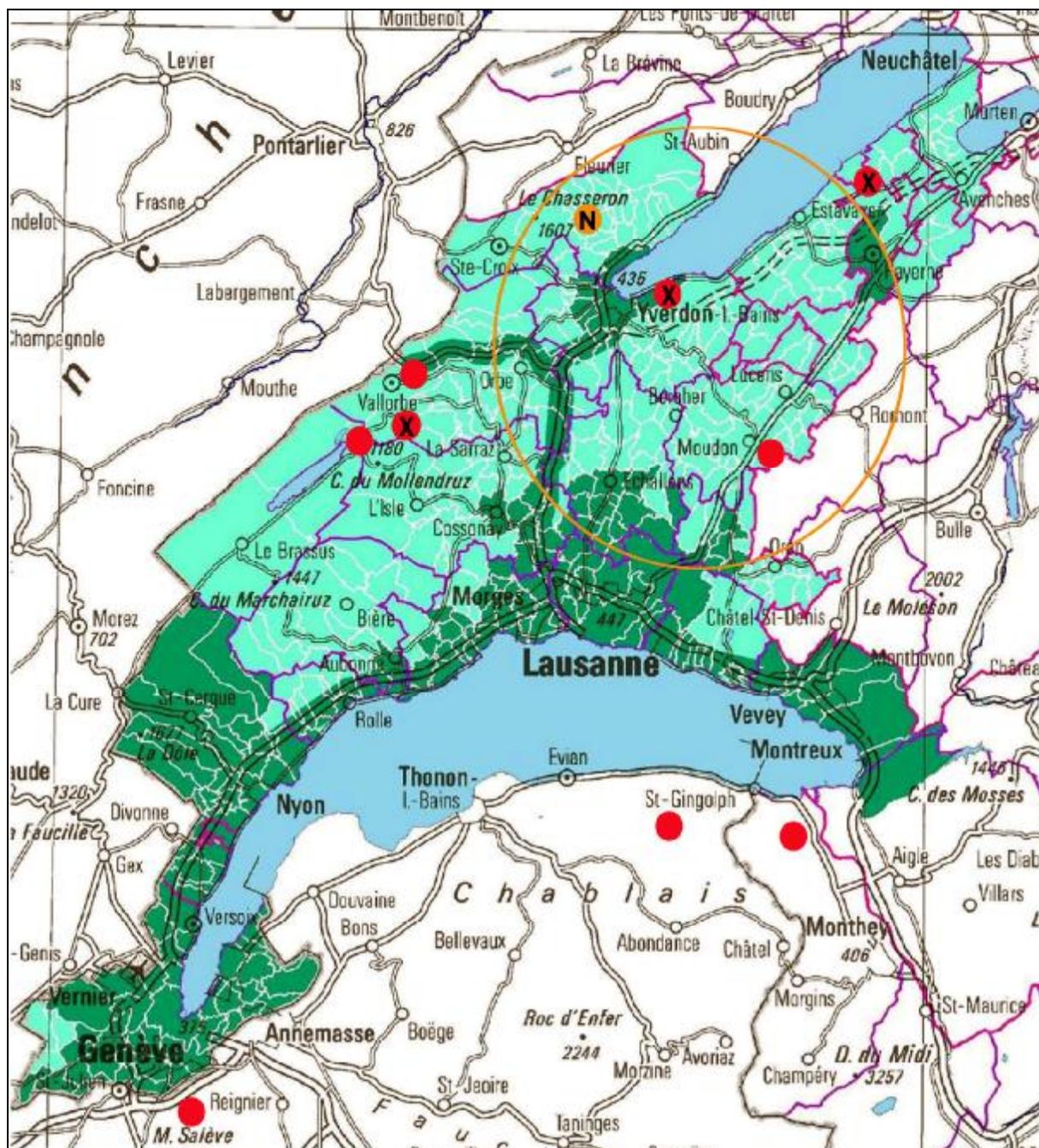
- Le programme Rouge fm est diffusé par Internet en simultané sur le site www.rougefm.com
- Les deux Web radios thématiques www.radiosport.ch et www.rougeplatine.com sont diffusées sur la même base d'architecture technique que www.rougefm.com et sont donc parfaitement intégrées dans la chaîne technique.

6.3 Procédures de sécurité et escalade technique

Pour assurer la maintenance et la sécurité du système de diffusion, Rouge fm a mis en place les moyens et procédures suivantes :

- Le matériel de diffusion (CDM) se trouve dans une salle sécurisée et climatisée
- Le matériel de diffusion bénéficie d'un back up
- Si Rouge fm connaît un problème sur le programme principal, il y a basculement automatique sur un programme enregistré de 8h
- Les émetteurs principaux disposent d'un émetteur de back up et d'une génératrice
- Si le satellite connaît un problème, possibilité de back up avec des lignes ISDN
- Rouge fm et le groupe Unicast possède une équipe technique de 3 personnes en interne joignable 24h/24h et 7 jours sur 7 avec une interventions rapide
- Un contrat de maintenance 24h/24 et 7 jours sur 7 a été signé avec TDF pour l'émetteur qui couvre le canton de Genève et la maintenance du reste de nos émetteurs est effectuée par notre service technique interne.

Zone de desserte 02 Arc Lémanique pour Rouge fm



- Emetteurs déjà en service
- ⊗ Emetteurs en service qui pourraient être modifiés
- N Possible nouvel émetteur

Pour la zone de concession actuelle, Rouge fm exploite un réseau de 9 émetteurs OUC qui couvrent déjà en bonne partie la future zone de desserte « 02 Arc Lémanique ».

Afin de satisfaire aux exigences de l'OFCOM pour couvrir la future zone de concession, notre réseau d'émetteurs devra connaître des modifications sur la zone entourée de la carte ci-dessus. Un nouvel émetteur, qui pourrait être situé dans le secteur de la commune de Mauborget, est actuellement à l'étude.

7. Services additionnels

7. Services additionnels

7.1 Internet

Rouge fm a développé trois sites Internet www.rougefm.com; www.radiosport.ch; www.rougeplatine.com.

Cette offre vise à prolonger l'offre programmatique et à renforcer la marque Rouge fm. L'offre Internet propose des services complémentaires à valeur ajoutée comme l'écoute indépendamment des horaires de programmation (podcast et réécoute) ou l'information en continu. Les sites Internet complètent parfaitement l'interactivité et la proximité auprès des auditeurs des programmes audios diffusés en fm.

7.2 Web radios Rougeplatine.com et Radiosport.ch

Rouge fm dispose d'un réel savoir faire de production de programmes audios et sur cette base a conçu et exploite deux Web radios thématiques qui font parties du paysage radiophonique romand.

- 1) Radiosport.ch : la radio des fans de sport fait la part belle aux directs de Hockey et notamment ceux du Lausanne Hockey Club (LHC).
- 2) Rougeplatine.com : Une programmation musicale 100% Electro- House avec les meilleurs DJ's Suisse et internationaux. Des soirées en live des grands night clubs de la région sont également diffusées.

Cette offre de radios sur Internet accompagne un mouvement de fond avec une écoute sur Internet qui se développe, une recherche de thématiques et les possibilités futures de poser ce type de programme sur le DAB.

Rouge fm développe ainsi son métier de producteur de programmes pour une diffusion sur les technologies à disposition.

7.3 Rouge Box

La Rouge Box offre, de manière très simple aux utilisateurs de PC, la possibilité d'avoir accès aux programmes radios de Rouge fm (Rouge fm, Radiosport, Rouge Platine) et de recevoir en direct toutes les informations locales, nationales et internationales. Ceci en continuant à travailler, surfer sur Internet ou jouer sur son ordinateur.

La Rouge Box donne également un accès direct à plusieurs services comme la météo, les informations routières, l'horoscope et bien d'autres. Un système d'alerte permet de mettre en avant les informations importantes.

8. Autres remarques et explications

8 Autres remarques et explications

Rouge fm a su prouver sur les dernières années qu'elle savait produire des programmes de qualité, de grande diversité et qui répondent aux besoins des jeunes et jeunes adultes romands. Sa capacité à diffuser par voie hertzienne sur l'ensemble de sa zone de concession et par le biais de technologie comme l'Internet font de Rouge fm un acteur bien ancré et en plein développement sur le marché des médias électroniques. Rouge fm est aujourd'hui une référence dans le paysage radiophonique romand.

Rouge fm demande donc à pouvoir bénéficier de l'une des 4 concessions avec mandat de prestations sur la zone de diffusion « Arc Lémanique No2 »